



Pack Zéro Emballage Occitanie

Développer le Vrac et la Consigne

Le **Pack Zéro Emballage Occitanie** est une mesure phare du **Plan zéro déchet plastique ultime en 2030**, adopté en décembre 2020 par l'assemblée plénière. Ce plan fait partie du Pacte Vert (volet économie résiliente).

Le plan plastique fixe notamment l'objectif ambitieux du **0 plastique à usage unique en 2030**. 1/3 des plastiques produits étant destinés aux emballages, agir pour limiter les emballages jetables est crucial.

Objectif

Encourager le développement de la consigne pour réemploi et la vente en vrac afin de réduire l'utilisation d'emballages à usage unique.

Un accompagnement global de la Région

Afin d'encourager les projets en Occitanie, la Région se mobilise aux côtés des acteurs économiques et territoriaux et des citoyens en :

- créant et animant **une communauté des acteurs** de la consigne et de la vente en vrac afin d'échanger et partager des expériences et des outils, mettre en relation les différents acteurs et faciliter les coopérations.
- accompagnant les **investissements** nécessaires à la concrétisation des projets (investissements matériels et immatériels nécessaires pour expérimenter et déployer un système de consigne à l'échelle d'un territoire et mettre en œuvre un dispositif de consigne et/ou de vente en vrac à l'échelle d'un projet d'entreprise)
- soutenant des **études de faisabilité** (études territoriales et à l'échelle d'un projet d'entreprise)
- accompagnant les actions d'information et de **sensibilisation des citoyens** sur ces nouveaux modes de consommation responsable.

Pour en savoir plus et faire connaître votre projet : <https://www.laregion.fr/Pack-Zero-Emballage-Occitanie-Vrac-Consigne>

Pour revoir le webinaire de présentation du Pack : [Webinaire Pack Zero emballage Occitanie](#)